



BU DU CAMPUS DE MOULINS



HORAIRES

Lundi au jeudi : 9h - 18h30
Vendredi : 9h - 15h

Horaires réduits

de mai à début juillet
Lundi au jeudi : 9h - 17h
Vendredi : 9h - 15h

Fermeture

pendant les congés universitaires



La BU de Moulines met à votre disposition
5 salles de travail en groupe.

Réservez-la en ligne

<https://bu.uca.fr/services/reservation-de-salles>



RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Accès au catalogue et aux ressources numériques depuis le portail de la BU : <http://bu.uca.fr>

- Les collections, en accès libre, comprennent plus de 12000 ouvrages en lien avec les enseignements du campus :
 - commerce et entrepreneuriat,
 - pédagogie générale,
 - fonds pluridisciplinaire et de didactique,
 - éducation à la santé,
 - manuels scolaires,
 - annales de concours (CRPE),
 - rapports et mémoires,
 - littérature de jeunesse et périodiques.



- La documentation numérique est en accès libre depuis la bibliothèque et accessible à distance sur identification : Europresse, Scholarvox, Numérique Premium, Cairn, BibliOnDemand...



Bibliothèque
du campus de Moulines
28, rue des geais
03000 MOULINS

04 70 35 13 10

La bibliothèque est située
au RDC du bâtiment C



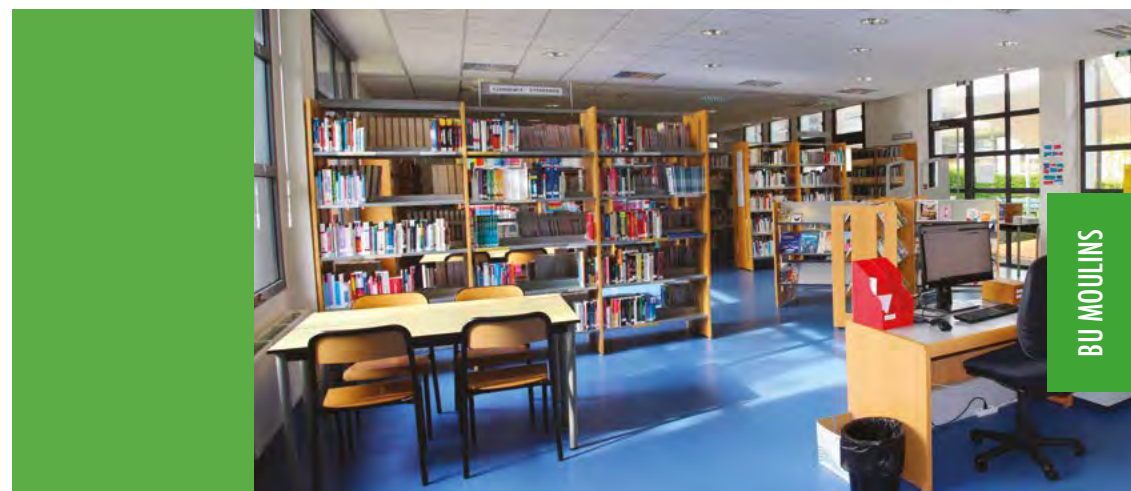
BUS : ligne C, arrêt Campus
Universitaire



Accès handicapé



BU Moulines



BU MOULINS

@ RESSOURCES INFORMATIQUES

- ▶ 11 postes informatiques, 1 copieur et une machine à relier sont à votre disposition.
- ▶ Wifi sur identification.
- ▶ Prêt d'ordinateurs portables à domicile.
- ▶ Prêt de vidéoprojecteur et de casques audio sur place.
- ▶ Prêt de calculatrices et de liseuses électroniques à domicile



SERVICES

AIDE À LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE

Le personnel est disponible pour vous aider, n'hésitez pas à le solliciter.
Depuis chez vous, accédez au service de question/réponse en ligne : contact.bu@uca.fr.

FORMATION

Des visites de la bibliothèque et des formations à la recherche documentaire sont organisées dans le cadre des cursus et à la demande.

PRÊT ENTRE BIBLIOTHÈQUES (PEB)

Vous cherchez un document que votre BU ne possède pas ?
Contactez votre BU pour faire votre demande.



RÈGLES DE VIE

- ▶ La bibliothèque est un lieu de travail et d'étude où le calme doit être préservé.
- ▶ Le travail en groupe est réservé aux salles de travail.
- ▶ Boisson et nourriture ne sont pas autorisées.

